

Au vote, citoyens!

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) a mission de favoriser l'intégration et l'égalité des chances dans la population lausannoise, composée de plus de 160 nationalités. Par le passé, il a déjà édité un guide pour expliquer comment utiliser le matériel de vote. Pour les prochaines élections communales, il souhaite intéresser cette partie de la population à la chose publique, par la parution d'une édition spéciale dans le supplément de la Commune au sein du journal Lausanne Cités. Pour rappel, toute personne étrangère ayant bénéficié d'un permis de séjour pendant dix ans en Suisse, dont trois au moins sur le territoire cantonal, peut élire et se faire élire lors des prochaines élections communales vaudoises.

Quatre quartiers représentant divers milieux socio-économiques ont été sélectionnés pour cette nouvelle expérience, soit La Borde, la Sallaz, les Faverges et Prélaz. Les publics cibles sont les migrants, les jeunes et les minorités afin de leur indiquer que par leurs choix, il est possible d'influencer les décisions. Souvent, le manque d'information ou le fait de venir de contrées qui ne proposent pas la possibilité de s'exprimer via les urnes, les empêchent de faire valoir leurs opinions. Dans cette perspective, des rencontres avec des municipaux, la visite d'institutions politiques et une large campagne d'information sont prévues. Sous forme d'affiches et de vidéos, par des témoignages, les personnes vivant dans ces quartiers de référence seront amenés à

s'exprimer sur leur rapport au vote.

Pour la rédaction de l'édition spéciale, le journaliste/écrivain Nicolas Verdan, ancien rédacteur à 24 Heures, qui écrit actuellement pour la revue Générations, chapeautera les personnes intéressées à s'impliquer dans l'écriture de ce journal dont les sujets sont encore ouverts. En fournissant son expertise dans le domaine de la presse écrite, M. Verdan se chargera de mettre en forme le contenu, sans en modifier le propos. Plus de précisions peuvent être obtenues en contactant le BLI à BLI@lausanne.ch ou au 021 315 72 45 ainsi que sur la page <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/integration/engagement-citoyen.html>.

Christian Mühlheim

Pétition pour un nouvel aménagement des Jardins de Prélaz!

Les Jardins de Prélaz sont un complexe de logements créé en 2000. Quatre gérances se partagent la gestion des locatifs et des espaces communs (allées et places). Ces espaces occupés par de nombreux enfants, jeunes et adultes sont très utilisés et sont des lieux de vie et de rencontres.

Entre 2017 et 2019 s'est déroulé un contrat de quartier. Plusieurs projets ont été menés pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. Parmi ces projets, le réaménagement des allées des Jardins de Prélaz ainsi que la place devant et sur la Coop a été plébiscité par le Conseil du contrat. Il a alors mandaté l'Atelier du Paysage, afin de réaliser une démarche participative de récolte des envies des habitants, utilisateurs petits et grands de ces lieux. Cette démarche a permis de définir des priorités et des idées concrètes d'aménagement.

Les gérances ont assisté aux différentes rencontres liées à ce projet en se disant à l'écoute des locataires.

Après un an d'attente, ne voyant pas d'engagement ou de projets de travaux, un groupe d'habitants a envoyé deux lettres demandant aux gérances l'état des lieux du projet. A la seconde, les gérances ont répondu que des négociations avaient lieu avec la Commune de Lausanne, notamment en ce qui concerne l'entretien de la place devant la Coop. Celle-ci a effectivement une triste mine depuis qu'on lui a ôté ses jeux et que l'Akabane – installée quelques mois – est allée rejoindre une autre place de la ville.

Début septembre 2020, ne voyant pas de changements, le collectif pour les aménagements des Jardins de Prélaz a lancé une pétition - si-

gnée par 420 habitants et utilisateurs des lieux - qui demande le début des travaux dans les allées et la négociation d'un accord entre la Ville de Lausanne et les gérances concernant l'aménagement du toit de la Coop et la place devant la Coop. Elle a été envoyée aux différentes gérances et à la commission des pétitions de la municipalité.

Cette pétition est restée sans réponse, ni accusé de réception de la part des gérances. La commission des pétitions, quant à elle, a répondu étudier le dossier.

Depuis la mi-septembre, les allées connaissent quelques aménagements, mais la suite n'est pas encore visible pour les deux autres places. A suivre!

Camille Bernath, Gérald Progin